

ACADEMIE DE RENNES EXAMEN : SPECIALITE ou SERIE :

Session de 199..... CENTRE D'ECRIT :

Nom du candidat : Prénoms :

(en lettres capitales)

né(e) le à Composition de :

..... Copie n°

N° MATRICULE : { Le n° est celui qui ne figure que sur la liste d'appel et sur la convocation

Signature obligatoire du candidat

Le candidat remplira très soigneusement l'en-tête ci-dessus et s'abstiendra, sous peine d'annulation, de faire figurer sur sa composition tout signe qui pourrait en indiquer la provenance. En apposant, ci-contre sa signature, il reconnaît qu'il a été prévenu des suites que pourraient avoir pour lui, d'après les lois et les règlements les fausses signatures portées sur les actes ainsi que toute fraude ou tentative de fraude.

Cadre réservé au correcteur			Appréciations du correcteur :
NOTE DE 0 A 20	COEFFICIENT	NOTE DEFINITIVE	
		
		
		

SPECIALITE

SESSION..... 199..... ou SERIE..... Composition de.....

- 1°) Vous assurez le séchage des draps de l'internat du lycée professionnel :
- a) En quoi consiste l'entretien courant de l'appareil utilisé ?

.....

.....

.....

- b) Donnez trois règles à respecter pour une bonne utilisation, sans risque pour le linge, du sèche-linge.

.....

.....

.....

ACADEMIE DE RENNES		Durée : 1h30	SPECIALITE : LINGERIE	
Concours d'Ouvriers Professionnels	SUJET	Coef. : 2	EPREUVE D'ADMISSIBILITE N° 2	
		SESSION 1996	N° du Sujet : 31LC96	Page : 1/5

2°) Vous êtes chargé, par le gestionnaire du collège, de réaliser un service de table comportant :

- 1 nappe de 1,50 m sur 2,50 m
- 8 serviettes de 0,45 m sur 0,45 m

a) Calculez le métrage nécessaire (le tissu mesure 1,60 m de large).

Vous prévoyez 0,025 m par ourlet.

Aidez-vous d'un schéma.

b) Sachant que le tissu coûte 60 F le mètre, calculez le prix de revient de ce service de table. Vous compterez 15 % pour les frais généraux.

3°) Secouriste-lingère dans un internat éducatif, vous gérez le stock "lingerie" de votre établissement.

Quels sont les documents que vous utiliserez et quel est leur rôle ?

Au cours du deuxième trimestre, vous avez pu constater les mouvements suivants pour les paires de chaussettes :

- 04 janvier : bon de sortie n° 12 2 paires
- 13 janvier : bon de sortie n° 13 3 paires
- 25 janvier : bon d'entrée n° 5 10 paires
- 11 février : bon de sortie n° 14 2 paires
- 04 mars : bon de sortie n° 15 4 paires

Complétez la fiche de stock :

FICHE DE STOCK

ARTICLE : <i>paires de chaussettes</i>				
Dates	n° bons	Entrées	Sorties	Stock
<i>27.12</i>	<i>11</i>		<i>3</i>	<i>15</i>